

offrait 33½c. la livre pour le fromage du Québec à Montréal et 34c. la livre pour le fromage d'Ontario franco départ entrepôt, soit à peu près 110 p. 100 de la moyenne. L'Office en a acheté environ 15 millions de livres qu'il a presque entièrement livrées à l'exportation au coût de plus de \$500,000.

Le prix de soutien de la poudre de lait écrémé a été réduit le 1^{er} mai 1958 et l'Office en a acheté 62 millions de livres avant de contingerter ses achats de lait vers la fin de septembre. Environ 18 millions de livres avaient été données ou vendues par l'Office le 10 octobre.

Les œufs en coque jouissent d'un prix de soutien depuis le 5 mai 1958, soit 44c. la douzaine catégorie A gros, classés et emballés à Montréal. L'Office a acheté environ 350,000 caisses d'œufs de janvier à juin 1958, presque toutes vendues à la fin d'octobre. Les stocks de volailles et d'œufs entiers congelés ont été fortement réduits durant la période terminée le 10 octobre.

L'Office a été autorisé à soutenir, en 1958, les prix des tomates de la Colombie-Britannique, des conserves de framboises et de pommes, des asperges, du miel, des abricots, des conserves de pêches, du soya, des betteraves à sucre, des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et de la laine. Le soutien des prix des dindons, en vertu de la loi sur le soutien des prix agricoles, s'est continué.

L'Office des produits agricoles.—L'Office des produits agricoles, établi en 1951 en vertu de la loi sur les pouvoirs d'urgence, a été maintenu en vertu de la loi sur l'Office des produits agricoles du 23 janvier 1952. L'Office a été institué en vue de vendre ou livrer des produits agricoles en conformité d'un accord conclu par le gouvernement du Canada avec tout autre gouvernement ou organisme et d'acheter, vendre ou importer des produits agricoles.

Le Service de l'administration.—En plus d'avoir la responsabilité générale du bon fonctionnement du ministère, le Service englobe la Division de l'information et de l'économie. Pour le moment, les programmes de rétablissement et d'aide dépendent du Service.

La Division de l'organisation et du personnel s'occupe de tout ce qui concerne le personnel, la paye et les avantages sociaux, les concours d'avancement, les relations entre les membres du personnel et de l'organisation générale et du budget du ministère. La Division des propriétés et des finances est responsable des propriétés, des bâtiments et des règlements concernant l'utilisation de l'équipement, voit à l'application de la loi sur l'administration financière et centralise les achats et les services.

La Division de l'économie recueille, analyse et interprète les renseignements économiques requis pour déterminer et appliquer les programmes du ministère. Elle mène des enquêtes et des recherches d'ordre économique en vue d'améliorer la production agricole, les marchés et les conditions de vie à la ferme. La Division sert d'organisme de recherche économique et statistique à l'Office de stabilisation des prix agricoles, à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et aux autres organismes qui collaborent aux entreprises économiques intéressant le ministère.

La Division de l'information recueille et publie les résultats des travaux de recherche et des programmes de mise en valeur ou de réglementation du ministère; elle distribue ses renseignements directement au public et à ceux qui s'occupent de vulgarisation et de recherches agricoles. Elle utilise tous les moyens reconnus: publications, communiqués de presse et de radio, cinéma et télévision. De plus, la Division dirige la bibliothèque centrale du ministère et un réseau de bibliothèques situées dans les principaux centres de recherche du ministère.

Sous-section 2.—Crédit et aide agricoles

Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour étendre les facilités de crédit accordées aux cultivateurs en vertu de la loi sur le prêt agricole et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Conformément aux dispositions de la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, les producteurs de céréales reçoivent certains